

installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)
Direction générale de l'Energie

L'INSTALLATION EST CONFORME

Date(s) du contrôle: 22/05/2025 10:18 11:11 **Date d'émission du rapport:** 22/05/2025
Rapport N°: 0871-250522-02

Identification de l'organisme agréé et de l'agent-visiteur:

Nom: Normec BTV

Adresse: Roderveldlaan 2, 2600 Berchem

T: 083 21 35 27 E: namur-btv@normecgroup.com Numéro d'entreprise: 0406.486.616

L'agent-visiteur: numéro 0871

Identification des tiers:

Cliant: GERARD THIERRY

Adresse: CHAUSSEE DU DESSOUS 132, 5350 LIBOIS

Nom propriétaire, exploitant ou gestionnaire:

Adresse: RUE MARIE HENRIETTE 3, 5000 NAMUR

Responsable des travaux: Inconnu

Adresse: ,

Numéro de TVA:

Identification de l'installation électrique:

Nom: GERARD THIERRY

Adresse: RUE MARIE HENRIETTE 3, 5000 NAMUR

Code EAN:

Numéro compteur: 20211655

Cabine haute tension privée: Non

Type d'installation: unité d'habitation

Données du contrôle:

Type de contrôle suivant Livre 1 - AR 08/09/2019: Visite de contrôle (6.5)

Date de la réalisation de l'installation: A partir du 01/10/1981 jusqu'au 01/06/2020

Informations contenu contrôle: Néant

Dérégulation(s) partie 8 Livre 1 - AR 08/09/2019: appliqué

Autre(s) référence(s) légale(s): n/a

N° Rapport: 0871-250522-02

VMA - 66.02



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Maatschappelijke zetel / Siège social:

Roderveldlaan 2

2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers

normecbtv.com

Données de l'installation électrique:

Tension et nature du courant: 3 x 230V

Canalisation d'alimentation du tableau principal: Type: VOB - Section: 3 x 16 mm²

Type d'électrode de terre: Piquet de terre

Nombre de tableaux: 1

Valeur nominale de la protection du branchement: 25A

Type de coupure générale: 4P 40A/300mA

Type de schéma de mise à la terre: TT

Nombre de circuits: 12 (réserve inclus)

DESCRIPTION:

Dispositifs à courant différentiel installés: 4P 40 A 300 mA type A, circuit
(s) protégé(s): Voir schémas
nombre : 1

Dispositifs à courant différentiel installés: 4P 40 A 30 mA type A, circuit
(s) protégé(s): Voir schémas
nombre : 1



Voir schémas unifilaires et plans de position

Réf. rapport du contrôle de conformité: pas d'application

Localisation des canalisations souterraines: pas d'application

Résultats du contrôle:

Mesures et essais:

Résistance de dispersion de la prise de terre: 12.0 Ohm Valeur de la résistance d'isolement général: 60.4 MOhm

Test des dispositifs à courant différentiel via test bouton: OK

Test des dispositifs à courant différentiel via test boucle de défaut: OK

Continuité des conducteurs de protection: OK

Infractions constatées:

Néant

Remarques:

- 1 Cette visite de contrôle a également pour but de compléter à nouveau le fichier d'installation électrique (absence des rapports des contrôles précédents).
- 2 Ce rapport est valable pour la vente de l'habitation.

Conclusion du contrôle:

N° Rapport: 0871-250522-02

VMA - 66.02



Installations électriques à basse tension et à très basse
tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

- 1. L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le: 22/05/2050**
- Les schémas unifilaires et plans de position de l'installation ont été datés et signés.
 - Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation ont été scellées.

Heure d'achèvement:

agent-visiteur 0871 p.o. du directeur technique

22/05/25 15:29

Le directeur technique, ir. Bart van Rossum



N° Rapport: 0871-250522-02

VMA - 66.02



Installations électriques à basse tension et à très basse
tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Maatschappelijke zetel / Siège social:

Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers
normecbtv.com

1. Contrôles effectués

Lors de la visite de contrôle des installations domestiques :

- a) le contrôle de l'exécution de l'installation électrique conformément aux schémas unifilaires et aux plans de position;
- b) le contrôle de l'état (fixations, détérioration, ...) du matériel électrique d'installation fixe, tout particulièrement en ce qui concerne les interrupteurs, les socles de prise de courant, les raccordements dans les tableaux de répartition et de manœuvre, ... ;
- c) le contrôle des mesures de protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects;
- d) le contrôle du fonctionnement des dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel via leur propre bouton de test;
- e) le contrôle des boucles de défaut et du raccordement correct des dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel via la création d'un courant de défaut entre 2,5 et 2,75 fois la sensibilité de l'appareil;
- f) le contrôle de la continuité des liaisons équipotentielles (principale et supplémentaire) et des conducteurs de protection des socles de prise de courant, du matériel de classe I fixe, installé à poste fixe ou mobile à poste fixe;
- g) le contrôle visuel du matériel fixe ou installé à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens;
- h) le contrôle visuel du matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens.

2. Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou exploitant dans les installations domestiques

- a) l'obligation de conserver le rapport de contrôle de conformité et/ou la visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique;
- b) l'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique;
- c) l'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.
- d) l'obligation lorsque des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai d'un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction Générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

3. Communications

- a) Signification des:
 - infractions: non-conformité de l'objet contrôlé vis-à-vis de la rubrique « contrôle », influence la conclusion. Synonyme possible (surtout à rencontrer dans des documents plus vieux): constatation/ remarque.
 - remarques: des choses qui n'influencent pas la conclusion, ou qui ne relèvent pas du contrôle et impliquent un risque, ou des données de l'organisation. Synonyme possible (surtout à rencontrer dans des documents plus vieux): note.
- b) Photocopies: le rapport ne peut être multiplié qu'en entier.
- c) Une copie du rapport de contrôle, des schémas unifilaires et des plans de position signés sont conservés par l'organisme agréé pendant une période de cinq ans. Durant cette période, le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant d'une installation électrique domestique peut s'adresser à l'organisme agréé concerné pour obtenir un duplicata du rapport de contrôle de conformité positif, des schémas unifilaires et des plans de position signés.

N° Rapport: 0871-250522-02

VMA - 66.02



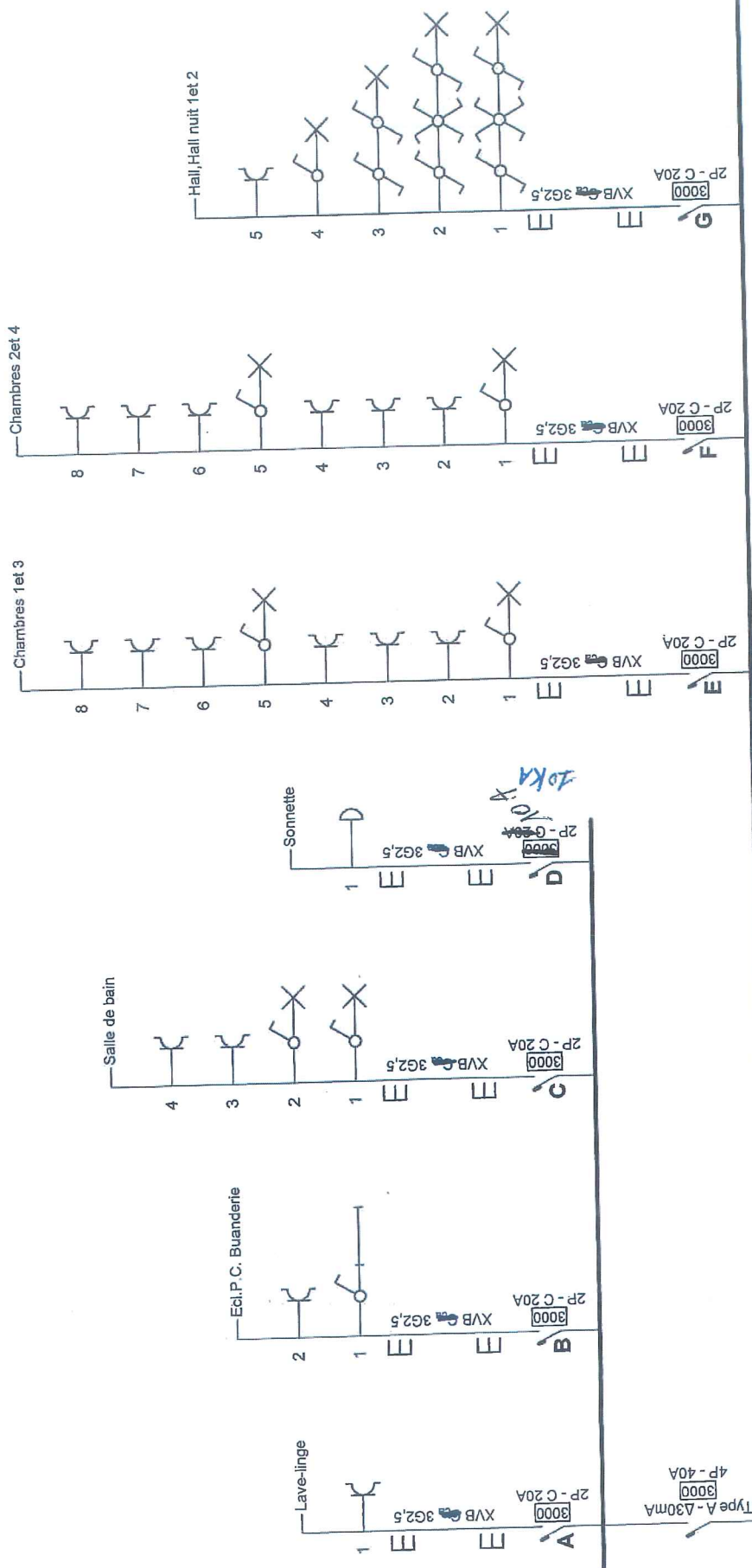
Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Maatschappelijke zetel / Siège social:

Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers
normecbtv.com



p. 1/6
Schéma unifilaire
2 x 230V ~ 50Hz

Installateur
Thierry Gérard
Chemin du Dessous 132
5350 Evelette
Tél.: 085 61 22 37 GSM: 0474 57 75 33
e-mail: cath.mar@hotmail.com
BE 0657.701.174

Adresse de l'installation électrique

RUE MARIE HELOISE N°3
5000 NAMUR

Normec
BT
22 MAI 2025

LUCAS DESSART
871

Organisme agréé
Normec: PTV Namur/Lux
Avenue du Sainfoin 25
5590 Ciney
Tél.: 08321 35 27
BE: 0406 486 616

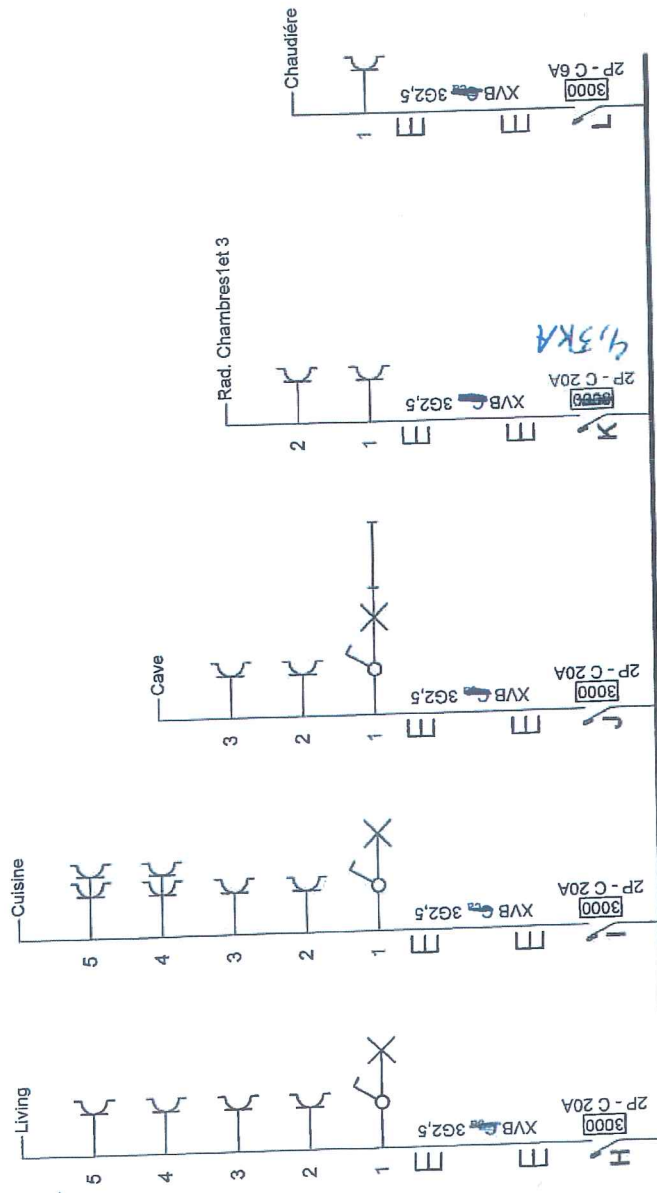
VOB 3x16 Type A - A300mA
4P - 40A

11 2000 1000
1000 1000
1000 1000

11 2000 1000
1000 1000
1000 1000

11 2000 1000
1000 1000
1000 1000





p. 2/6
Schéma unifilaire
2 x 230V ~ 50Hz

Installateur
Thierry Gérard
Chemin du Dessous 132
5350 Evelette
Tél: 085 61 22 37 GSM: 0474 57 75 33
e-mail: cath.mar@hotmail.com
BE 0657.701.174

Adresse de l'installation électrique

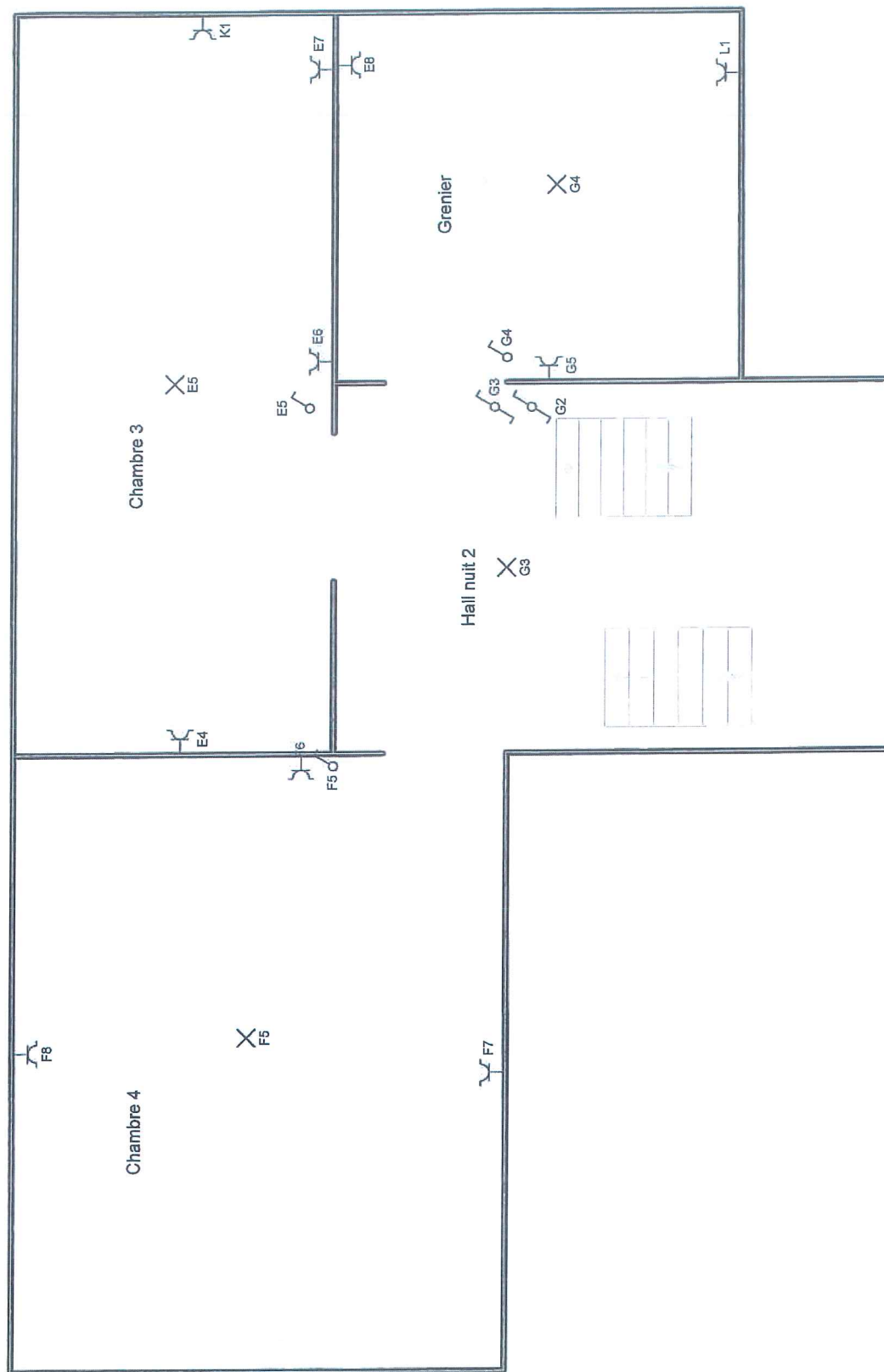
Normec
BREVETÉ
BTU

22 MAI 2025

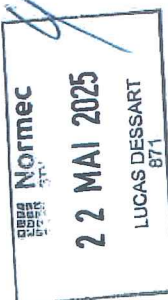
LUCAS DESSART
871

Organisme agréé
Normec BTU Namur/Lux
Avenue du Sainfoin 25
5590 Ciney
Tél: 083/21 35 27
BE: 0406 486 616

111



Organisme agréé
Normec BTV Namur/Lux
Avenue du Sainfoin 25
5590 Ciney
Tél.: 083/21 35 27
BE: 0406 486 616

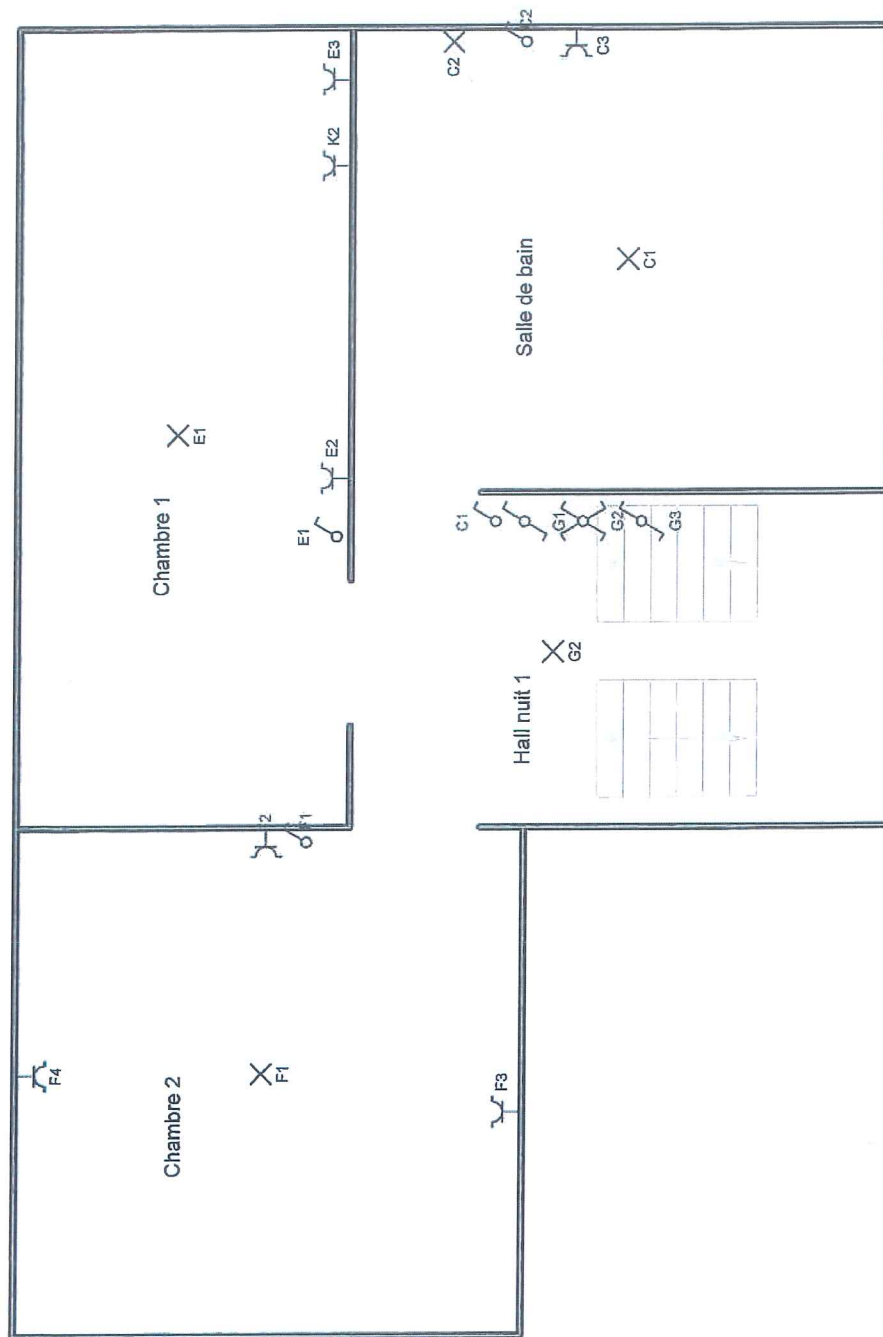


Adresse de l'installation électrique

Installateur
Thierry Gérard
Chemin du Dessous 132
5350 Evelette
Tél.: 085 61 22 37 GSM: 0474 57 75 33
e-mail: cath.mar@hotmail.com
BE 0657.701.174

p. 3/6
Plan de position
2 x 230V ~ 50Hz





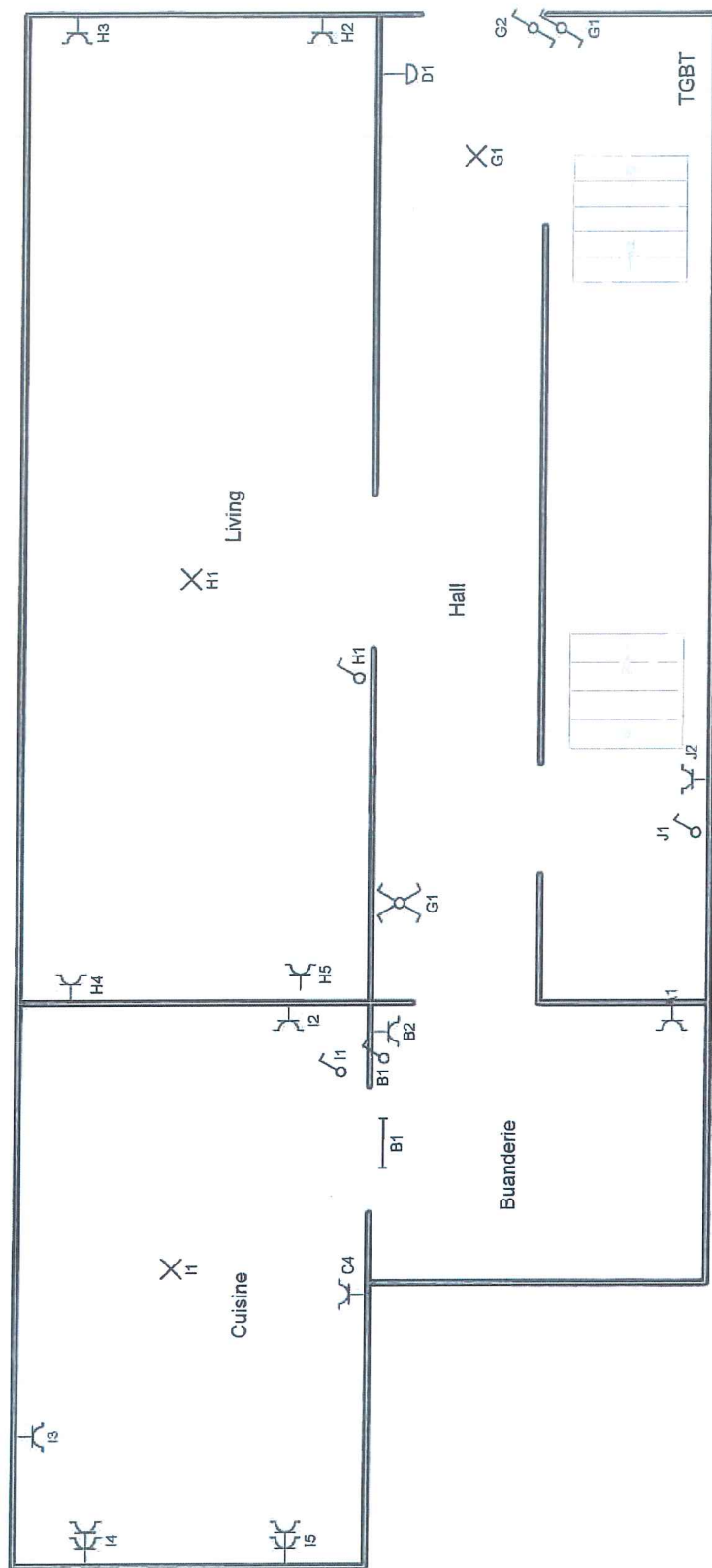
Organisme agréé
 Normec BTV Namur/Lux
 Avenue du Sainfoin 25
 5590 Ciney
 Tél.: 083/21 35 27
 BE: 0406 486 616

Normec
 LUCAS BTV
 22 MAI 2025
 LUCAS DESSART
 871

Adresse de l'installation électrique

Installateur
 Thierry Gérard
 Chemin du Dessous 132
 5350 Evelette
 Tél.: 085 61 22 37 GSM: 0474 57 75 33
 e-mail: cath.mar@hotmail.com
 BE 0657.701.174

p. 4/6
 Plan de position
 2 x 230V ~ 50Hz



Organisme agréé
 Normec BTV Namur/Lux
 Avenue du Sainfoin 25
 5590 Ciney
 Tél.: 083/21 35 27
 BE: 0406 486 616

Normec
 BTV
22 MAI 2025
 LUCAS DESSART
 871

Adresse de l'installation électrique

Installateur
 Thierry Gérard
 Chemin du Dessous 132
 5350 Evelette
 Tél.: 085 61 22 37 GSM: 0474 57 75 33
 e-mail: cath.mar@hotmail.com
 BE 0657.701.174

P. 5/6
 Plan de position
 2 x 230V ~ 50Hz

12/10/2020
12/10/2020

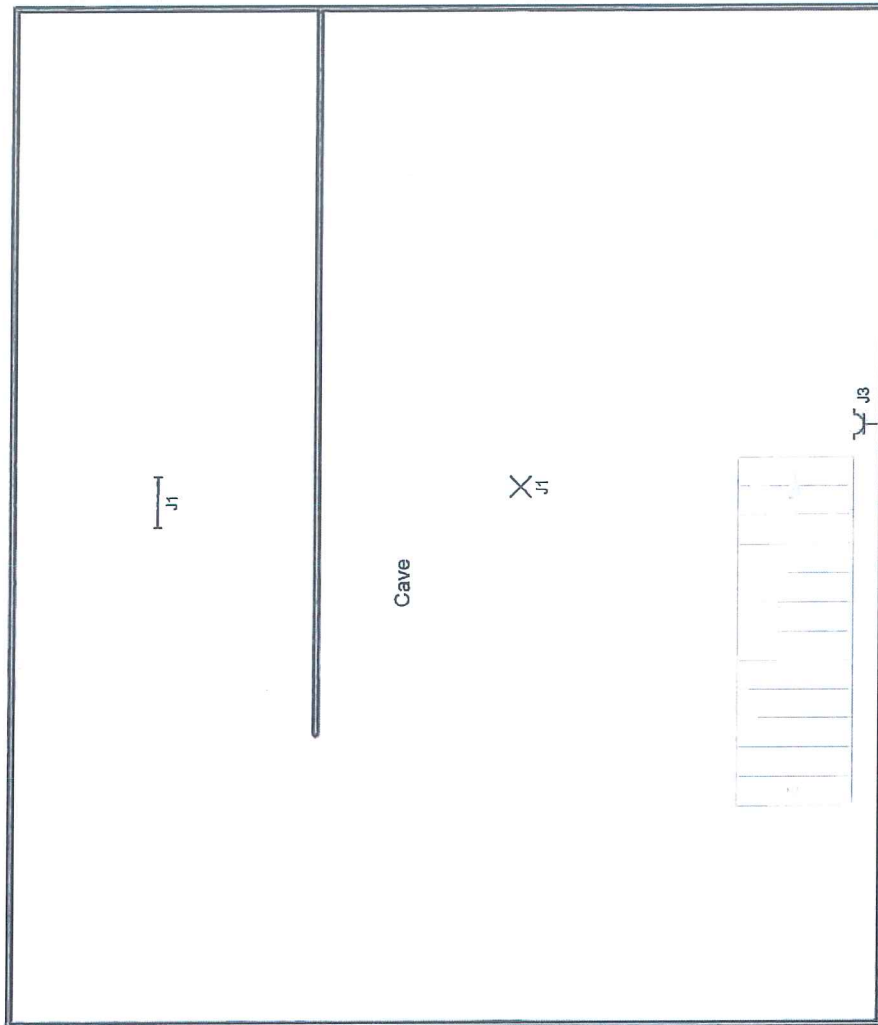
For each, write the
name of the person who
is the owner of the
land. Write the name of
the person who is the
owner of the land.

12/10/2020
12/10/2020

12/10/2020
12/10/2020

12/10/2020
12/10/2020





Organisme agréé
Normec BTV Namur/Lux
Avenue du Saintfoin 25
5590 Ciney
Tél.: 083/21 35 27
BE: 0406 486 616



Adresse de l'installation électrique

Installateur
Thierry Gérard
Chemin du Dessous 132
5350 Evelette
Tél.: 085 61 22 37 GSM: 0474 57 75 33
e-mail: cath.mar@hotmail.com
BE 0657.701.174

p. 6/6
Plan de position
2 x 230V ~ 50Hz

